

cette jeune fille qui se montrait si grande dans sa sublime résignation.

Le marquis de Crivellie voulut se donner des airs d'empereur romain assistant avec la plus froide indifférence aux combats de gladiateurs, destinés à mourir, les vainqueurs comme les vaincus.

L'attitude du bûcheron et celle de Jeanne l'exaspéraient à présent de telle façon qu'il eût éloigné toute idée de grâce, si son cœur de marbre eût pu s'ouvrir à un sentiment généreux.

Et, sans respect pour celui qui devait mourir, sans pitié pour la malheureuse créature qu'il condamnait à assister à ce supplice immérité d'un père adoré, il voulut prolonger les tourments que ces êtres courageux dissimulaient avec une inébranlable fermeté d'âme.

Il avait rêvé, cet indigne gentilhomme, d'égal en cynique impudence ces juges de l'Inquisition qui prétendaient faire s'humilier aux pieds des échafauds ceux qui allaient y monter pour la fidélité à leurs croyances et mourir pour leur foi.

—Ça, manant, prononça-t-il en se penchant à la fenêtre pour mieux se faire entendre des assistants groupés autour du chêne ; ça, manant, avant que tu ne rendes ta vilaine âme au diable, je consens à écouter les aveux que tu as à me faire sans doute.

—Je n'ai rien à dire, rien à avouer ! répondit Claude sans s'émouvoir.

Et il ajouta avec fermeté :

—Dieu nous jugera tous deux !

Nous devons le dire, Claude ne croyait pas que le marquis oserait faire exécuter l'arrêt qu'il avait pris sur lui de prononcer. Il supposait, au contraire, que l'irascible gentilhomme ne cherchait qu'à obtenir par la terreur qu'il prétendait provoquer chez le condamné, ce qu'il n'avait pu obtenir par la colère.

Il ne pouvait admettre, un seul instant, que tout gentilhomme et favori du roi qu'il était, M. de Crivellie se laissât aller à une action criminelle.

Aussi, s'il subissait, ainsi que nous l'avons dit, de secrets tourments, c'était dans l'unique crainte que Louis et le sonneur, perdant patience et le croyant perdu, eussent l'idée de se porter à quelque acte de vigueur, aussi inutile, du reste, qu'imprudent.

Et en cela, Claude avait le pressentiment de ce qui se passait dans le souterrain où le sonneur était, en effet, obligé de contenir l'ardeur de Louis qui voulait, coûte que coûte, courir au secours du bûcheron.

Le regard qu'à la dérobée le condamné adressait à sa fille, reflétait éloquentement sans doute cette appréhension, car une pâleur subite envahit le visage de Jeanne, en même temps que ses yeux prenaient une expression d'indicible effarement.

Le marquis avait aussitôt remarqué ce rapide changement de physionomie qu'il mit sur le compte de la terreur qu'il croyait avoir inspirée.

Et enhardi par ce qu'il supposait être un premier succès de son odieuse manœuvre, il s'écria d'un ton triomphant :

—Manant, tu as peur, je le vois, car tu sais que ce Dieu que tu réclames pour juge, te demandera compte de tes méfaits. Si donc, tu veux obtenir sa miséricorde, fais ici la confession de ton crime ! Avoue, malheureux, que tu as désobéi à la volonté de Sa Majesté en donnant asile à la demoiselle Madeleine de Blangis.

—Je n'ai rien à dire, rien à avouer ! répéta le bûcheron.

A ces mots la fureur du marquis ne connut plus de bornes. Il s'était dressé de toute sa hauteur. Et les poings tendus, il gesticulait comme un possédé.

—Qu'on le pend ! ordonna-t-il à la fin d'une voix tonnante.

Cette fois Claude sentit un frisson lui glisser dans les moelles.

Il comprenait enfin que le marquis ne s'arrêterait plus sur la pente où l'avait engagé sa vanité, et que, la fureur aveuglante aidant, il irait jusqu'au bout, jusqu'au crime.

Claude se vit irrémédiablement perdu s'il persistait à se taire ; perdu également s'il consentait à avouer.

A l'idée de mourir sans profit pour ceux qu'il aime et qu'il a voulu conserver l'un à l'autre, de mourir de la mort des criminels devant sa fille à laquelle le désespoir peut, au dernier moment, arracher la vérité, le malheureux se sentit pris de vertige.

Une immense révolte se déchaînait en lui : révolte de la sève, de la force, de la vie protestant contre la mort brutale, immédiate, sans transition.

Mais déjà les soldats l'entourent et le séparent de Jeanne maintenue à distance et qui, désormais, ne cherche plus à cacher les mortelles angoisses qui ont envahi son âme.

Deux des militaires qui ont accepté de faire l'office d'exécuteurs, apportent la corde qu'on a préparée pour le supplice.

Un troisième s'est improvisé valet de bourreau.

Il attend, à cheval sur une branche du chêne, qu'on lance le bout de la corde qu'il doit assujettir à l'arbre qu'on a choisi pour en faire la potence.

Tout cela s'est accompli au milieu d'un frémissement général de l'assistance et alors que de toutes parts s'élèvent des exclamations, des cris, des menaces, des malédictions.

Le tumulte est arrivé à son comble, au moment où s'achèvent les sinistres apprêts.

Soudain le silence s'est fait.

Tous les regards se sont tournés vers le marquis.

Disons à leur louange que, parmi les spectateurs avides d'émotions, il s'en trouvent qui espèrent encore que l'arrêt si sévère ne sera pas exécuté.

Ils attendent, silencieux, mornes, ce que va dire M. de Crivellie.

Mais ces cœurs honnêtes ont, malheureusement une trop bonne opinion du gentilhomme, infatigable et maussade d'ordinaire, et qu'une colère de blasé et des emportements d'inas-souvi, ont transformé aujourd'hui en un misérable ayant des instincts de fauve.

A le voir s'agiter en ce moment, on comprend enfin que l'odieux personnage ne s'arrêta qu'aux plus extrêmes décisions.

En effet au milieu d'un silence lugubre, la voix du marquis s'élève pour articuler ces mots :

—Qu'on exécute mes ordres !

Aussitôt la corde est passée autour du coup du patient.

Deux hommes robustes se sont attelés des mains à cette corde qui commence à se tendre sous le poids du corps qui perd pied.

Jeanne a poussé un cri terrible...

.....  
Ca cri a retenti jusqu'au fond de l'âme de cette autre infortunée, Madeleine, au moment même où la pauvre créature s'abimait dans sa douleur.

A ce cri, Madeleine s'est levée. Elle ne peut plus douter, maintenant, que c'est le supplice du bûcheron qui commence.

Alors elle n'hésite plus. Peu lui importe de s'exposer aux regards du marquis. Elle s'élance comme une folle. Et du seuil de la porte, elle crie aux bourreaux :

—Arrêtez !... Arrêtez !

Le marquis et ses compagnons, stupéfaits, se sont aussitôt précipités sur les pas-de la jeune femme.

## VIII

### LA VOLONTÉ DU SONNEUR

Nous avons dit tout à l'heure dans quel état d'agitation se trouvait Louis. Force lui avait été toutefois de se rendre aux observations du sonneur.

Les deux hommes s'étaient peu à peu avancés jusqu'à la porte de la cuisine et pouvaient maintenant sinon la suivre de l'œil, du moins se rendre à peu près compte de la scène qui se déroulait dans la cour, sous le vieux chêne.

Ils avaient entendu les ordres données par le marquis et, cette fois encore, le jeune homme avait porté vivement la main à la poignée de sa rapière. Un geste impérieux du sonneur